

# JOURNAL DU LOT

## POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

### PARAISANT LES MÉRCREDIS ET SAMEDIS

Le JOURNAL DU LOT est désigné pour la publication des Annonces Administratives du Département.

ON S'ABONNE  
 à Cahors, bureau du Journal,  
 chez A. LAYTOU, imprimeur,  
 ou en lui adressant franco un mandat  
 sur a poste.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
 LOT, AVEYRON, CANTAL,  
 CORREZE, DORDOGNE, LOT ET-GARONNE,  
 TARN-ET-GARONNE :  
 Un an, 16 fr.  
 Six mois, 9 fr.  
 Trois mois, 5 fr.

**AUTRES DÉPARTEMENTS :**  
 Un an, 20 fr. ; Six mois, 11 fr.  
 L'abonnement part du 1<sup>er</sup> ou du 16

PRIX DES INSERTIONS :

ANNONCES, 25 centimes la ligne

RÉCLAMES, 50 centimes la ligne

Les Annonces et Avis sont reçus

à Cahors, au bureau du Journal

rue de la Mairie, 6, et se paient

d'avance.

Les Lettres ou paquets non

affranchis sont rigoureusement re-

fusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de

la Mairie, 6.

DAT	JOURS.	FÊTE.	FOIRES.	LUNAISONS.
19	Judi.	St Pierre.	Duravel.	● N. L. le 6, à 0 h. 23' du mat.
20	Vendr.	St Bernardin.	Belmont, Salviac.	● P. Q. le 13 à 6 h. 30' du soir.
21	Samedi	St Ubald, év.	Teyssieu, Gourdon.	● P. L. le 21, à 4 h. 33' du soir.
				● D. Q. le 28, à 9 h. 30' du mat.

L'abonné pour un an au Journal du Lot a droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 de réclames. Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames. Cette faveur n'est accordée que pour le département.

M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3, et MM. LAFITTE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8, sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

**L'ABONNEMENT SE PAIE D'AVANCE**

DEPART. LEVÉE DE BOITE.	DÉSIGNATION DES COURR. A.R.S.	DISTRIBUTION.
5 heures du matin.	Gramat, (Figeac Brives, Tulle).	7 h. du s.
7 h. 30' du matin.	Valence-d'Agen (Midi, Bordeaux).	7 h. du s.
9 h. 15' du matin.	Libos (Paris, Limoges, Périgueux).	4 h. 30 m. du s.
	Montauban (Causade, Toulouse).	7 h. du m.
10 heures du soir.	Cazals (Gourdon, Martel, Sarlat).	7 h. du s.
	Cabrerets (St-Géry).	
	Castelnau-de-Montrastier (Limogne).	

L'acceptation du 1<sup>er</sup> numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, le 14 Mai 1864.

### BULLETIN

La clôture de la discussion du projet du Budget de 1865 a été votée dans la séance du 10 par une grande majorité. S. Exc. M. Rouher a, dans un remarquable discours, répondu victorieusement aux arguments de l'opposition, et couvert, on peut le dire, d'une splendeur nouvelle la politique droite et ferme du gouvernement actuel.

Dans la séance du 12, le Corps Législatif a adopté les premiers chapitres du Budget : dette publique et dotations ministère d'État, ministère de la Justice et des Cultes.

A la dernière réunion de la Conférence une suspension d'hostilités d'un mois, à partir du 12, a été conclue entre le Danemark et les deux grandes puissances allemandes. Le *Moniteur* a confirmé la nouvelle, et la chambre des lords en recevait, mercredi soir l'annonce officielle de lord Russell.

Il résulte de la note du *Moniteur* que cette suspension d'hostilités aurait pour base la conservation pour chaque puissance des possessions qu'elles ont sur terre et sur mer, et la levée du blocus. On a proposé l'armistice dans cette même séance : Les troupes allemandes et danoises devaient quitter simultanément le Jutland et l'île d'Alsen. La Prusse et l'Autriche ont adhéré à cette proposition, mais le Danemark a demandé à garder l'île d'Alsen au prix même d'une continuation d'occupation du Jutland. Une suspension d'hostilités a en définitive été préférée à un armistice.

A l'heure même où la Conférence décidait que la lutte était pour quelques temps suspendue, les dépêches nous apportaient la nouvelle d'un combat naval entre les escadres autrichiennes et danoises. Deux frégates et une corvette danoises et deux frégates et trois canonnières autrichiennes se sont rencontrées dans les eaux de Hambourg et un combat de plus d'une heure a eu lieu. L'avantage est resté aux Danois.

Ce succès de la flotte danoise a été salué à la Chambre des Communes par de vifs applaudissements.

Comme on peut en juger par ce fait, l'Allemagne n'a guère de sympathies en Angleterre. Une correspondance de Berlin à l'Agence Havas prouvera aussi suffisamment la disposition d'esprit de l'Allemagne envers l'Angleterre : « L'ambassadeur anglais, sir A. Buchanan, se trouve dans une situation difficile vis-à-vis du gouvernement prussien. Ce diplomate qui s'est signalé à différentes reprises par des allures très-énergiques, aurait été informé par M. de Bismark que le chef du ministère prussien entendait désormais n'avoir avec le représentant anglais que des rapports purement officiels. »

Le passage suivant d'un journal polonais montrera mieux que tous les commentaires possibles la féroce tyrannie de la Russie à l'égard de la Pologne :

Le journal polonais *Opzyzma* annonce qu'à Opatow, en Pologne, six jeunes gens, complètement innocents, qui se promenaient dans la rue, ont été arrêtés et pendus, sans jugement préalable à la même potence, par ordre du général russe Belgard.

A. LAYTOU.

### Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas).

Copenhague, 12 mai. — La crise ministérielle motivée par l'acceptation de la levée du blocus par les plénipotentiaires danois continue.

Turin, 11 mai. — Chambre des députés. — L'ordre du jour porte la discussion générale du budget du ministère des affaires étrangères.

M. Miceli fait une interpellation sur la politique étrangère. Il accuse le ministère de timidité et demande des informations sur ses rapports avec la France et les autres puissances. L'orateur dit qu'il est impossible de développer nos institutions tant que le Pape sera maître de Rome et pourra y protéger le brigandage.

Le père Passaglia parle dans le même sens. Il dit que la papauté ne cédera jamais et qu'elle sera toujours une active ennemie de l'Italie, tant qu'elle sera protégée par une force étrangère.

M. Macchi demande quelle a été la conduite du gouvernement dans l'affaire de Tunis.

Malte, 12 mai. — Les nouvelles de la régence de Tunis portent qu'une émeute qui avait éclaté à Sfax, ville située sur le golfe de Gabès, a été réprimée. Les Hébreux ont été pillés par les Arabes.

Des avis de la nouvelle Zélande portent que les insurgés, à la suite des deux défaites qu'ils ont subies, ont fait des propositions de paix.

Turin, 12 mai. — Les avis de Corfou fixent au 1<sup>er</sup> juin le départ des troupes anglaises des îles Ioniennes.

Emprunt italien : 69.

On lit dans l'*Opinion* :

Turin, 12 mai. — Le bruit court que le gouvernement italien, afin de calmer les craintes de ses nombreux nationaux résidant à Tunis, va envoyer devant cette ville une autre frégate avec des troupes de débarquement.

On croit, ajoute l'*Opinion*, que la France et l'Angleterre prendront une mesure identique.

Marseille, 12 mai. — Constantinople, 5. — Aali Pacha a convoqué la Conférence des affaires danubiennes pour lundi prochain. Haidar-Efendi est envoyé en qualité de commissaire extraordinaire à Tunis. On y envoie aussi quatre bâtiments de guerre avec des troupes de débarquement ; la prudence leur est recommandée.

Hambourg 11 mai. — Le gouvernement russe a interdit l'exportation des chevaux des provinces méridionales de la Russie.

Copenhague, 10 mai. — Une notification du ministre de la marine porte que le blocus des ports prussiens et de ceux du Schleswig Holstein sera levé le 12 mai.

Le bruit court que le ministre de la guerre a donné sa démission.

Berlin, 12 mai. — Les journaux du matin publient un appel signé d'un grand nombre de personnages pour la plupart ultra-conservateurs, à la tête desquels se trouve le comte d'Arnim Boytzenbourg, invitant le public à signer une adresse au roi sur les affaires du Schleswig-Holstein.

Cette Adresse contient le passage suivant : « Nous croyons que la séparation de la partie allemande du Schleswig et du Holstein du Danemark

et leur réunion en un seul Etat, soit avec un souverain spécial sous la protection d'un puissant Etat allemand, soit leur annexion à ce dernier état, sont la seule solution qui dédommage des sacrifices faits et qui promet la durée de la paix et la prospérité des intéressés.

### LE PAPE ET LE CZAR

Tous les journaux moscovites ne s'impriment pas en Russie. Il y a en France des écrivains dont la fierté consiste à traiter les Polonais d'ingrats, Mourawieff de héros, et le Czar de prince débonnaire. Le jour, prochain peut-être, où l'héroïque nation sera courbée sous le fouet ou couchée dans le cercueil, ces fermes cœurs, ces grands esprits diront : La Pologne n'a que ce qu'elle mérite.

Voici toutefois un incident qui trouble un peu nos deux ou trois journaux franco-russes. Le Pape, dans le dernier consistoire, s'est élevé avec énergie contre les procédés véritablement odieux dont le gouvernement du Czar fait usage envers le clergé polonais, doublement criminel, en effet, pour le patriotisme d'abord, pour la croyance ensuite. La France entière a lu, pour y applaudir, ces apostrophes indignes. Le parti de la révolution lui-même s'est associé à l'administration générale. Seuls, les publicistes russes égarés, isolés parmi nous, ont protesté. Pie IX, selon eux, n'a plus à se mêler des prétextes polonais qu'on violente, que l'Europe n'a à s'occuper des citoyens polonais que l'on emprisonne, qu'on exile et qu'on tue pour crime de patriotisme.

L'argument principal des glorificateurs de la politique russe est basé sur une réminiscence d'ailleurs détournée de sa véritable signification. On se reporte à une lettre écrite par Grégoire XVI à l'évêque de Tournon et dans laquelle le Souverain Pontife recommande au clergé polonais une attitude modérée. Mais, ainsi que le fait remarquer le *Mémorial diplomatique*, cette déclaration dont on a tant abusé, n'allait pas au-delà d'une recommandation générale de déférence pour le principe d'autorité, et devait, dans la pensée du chef de l'Eglise, amener, de la part du gouvernement russe, des concessions sérieuses en faveur de la Pologne.

L'illustre Pontife s'aperçut bientôt que sa religion avait été surprise par des promesses fallacieuses et qu'on avait voulu abuser de son langage pour couvrir des apparences du droit

### FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 14 mai 1864.

### LE TREMBLEMENT DE TERRE

PAR ROBERT HELLER

CHAPITRE XV.

La Messe du Jeudi Saint. — Le Capitaine Paez.

(Suite.)

La foule se pressait dans les églises à l'occasion du Jeudi saint. De la cathédrale s'échappaient les sons puissants de l'orgue ; des nuages d'encens remplissaient le vaste édifice ; un clergé nombreux se préparait à accomplir, devant l'autel tendu de noir, les imposantes cérémonies du culte, et toutes les autorités, toutes les personnes notables, de la ville attendaient l'apparition de l'archevêque, qui allait officier en personne à la grand-messe.

En descendant de voiture à la porte de l'église avec sa mère et Joséfa, don Rodriguez rencontra deux de ses collègues, et ils entrèrent ensemble après avoir laissé passer les dames.

« Voilà don Escudéro, dit l'un de ces messieurs,

qui, avant de renoncer aux joies du monde, lutte encore avec elle-même pour conquérir la paix céleste qu'elle aspire à goûter.

Avant le commencement de la grand-messe, Escudéro apparut une seconde fois au milieu de la foule qui encombrait les alentours du chœur. A côté de lui marchait don Antonio d'Huerta. Ils se frayèrent un passage à travers les fidèles d'un air de dédain et de présomptueuse satisfaction.

« Ma démarche, au lieu d'intimider don Escudéro, aurait-elle hâté sa résolution ? se demanda la mulâtresse. Lui et don Antonio sortent évidemment de la sacristie, où l'archevêque aussi se trouve déjà. Et ils ont une mine si fière et si triomphante ! Mais, par bonheur, mes expédients ne sont pas encore épuisés ; vers midi, ma lettre sera entre les mains de la Junte, et elle est, j'espère, assez importante pour déterminer des mesures immédiates contre don Escudéro. »

En ce moment, l'archevêque parut ; la messe commença. Tant qu'elle dura, l'assistance tout entière eut l'attitude la plus fervente et la plus recueillie. Mais, à peine la bénédiction donnée, il se produisit dans l'église un mouvement général. On se pressa vers les portes, où attendaient de brillants équipages et tout un peuple de domestiques en livrées éclatantes. L'or et l'argent ruisselaient sur les voitures et étincelaient au soleil ; les toilettes des dames, quoique le noir y dominât, étaient d'une grande richesse. Le sentiment de la liberté, de la puissance et du bien-être semblait se refléter sur tous les visages, et les troupes stationnant sur la place, ainsi que les uniformes des fonctionnaires, rehaussaient encore l'animation de ce tableau.

En sortant, Rodriguez échangea quelques mots avec le capitaine Paez, le vaillant chef, des Llaneros. La physiognomie énergique et le langage résolu de ce dernier frappèrent Joséfa, et il surgit en elle une idée qu'elle accueillit comme une inspiration d'en haut.

en montrant au marquis un homme qui passait rapidement, presque furtivement, derrière les pilliers et disparaissait aux abords de la sacristie. Il est arrivé d'hier.

— Et l'on dit, ajouta l'autre, qu'il a communiqué ce matin avec sa fiancée.

— Le mariage va donc être célébré tout de suite ?

— Probablement ; car Escudéro n'est autorisé à rester ici que quelques jours.

— Si le général Miranda connaissait mieux cet homme, il ne lui aurait pas même accordé cette autorisation.

Rodriguez écoutait ce dialogue sans y prendre part. Mais quand on en vint ensuite à parler des troupes de la république, il annonça à ses collègues que les régiments nouveaux seraient prêts à partir le soir même, et l'on se sépara en promettant de se retrouver à la revue, à quatre heures de l'après-midi.

Rodriguez alla s'agenouiller derrière les prie-Dieu de sa mère et de sa sœur adoptive. De sa place, il embrassait la nef et le chœur. Mais où étaient ses pensées ? Au ciel, ou sur la terre ? Nous aurions peine à le dire. Seulement il est certain que le nom de Paula fut prononcé avec ferveur dans sa prière, et qu'il supplia Dieu de bénir la démarche que la marquise allait entreprendre auprès de la comtesse del Tesoro.

Donna Madaléna était toute piété, tout recueillement ; on aurait pu dire que chacune de ses pensées était une prière. Quant à Joséfa, son cœur était un foyer volcanique embrasé de mille feux. A côté de l'humilité chrétienne et d'une confiance sans bornes dans les grâces célestes, ce cœur nourrissait des passions dévorantes ; à côté du dévouement et de l'abnégation, les plus violents, les plus irrésistibles desirs ; à côté de l'héroïsme, des timidités et des craintes puérides. Ainsi agenouillée et ne relevant la tête que pour faire le signe de la croix, elle ressemblait à une martyre

Elle essaya des signes pour faire comprendre à Paez qu'elle désirait s'entretenir avec lui. Mais il s'occupait si peu des dames et avait si peu l'habitude d'attirer leur attention qu'il ne s'aperçut même pas que ces signes étaient à son adresse. Joséfa en fut réduite à saisir un moment où le marquis et sa mère ne s'occupaient pas d'elle pour dire à demi-voix au capitaine :

« J'aurais à vous parler, M. Paez. Seriez-vous assez bon pour venir me trouver au palais du marquis de Vallida ? »

— Tout de suite ?

— Dès que la voiture de dona Madaléna en sera ressortie.

— J'irai, mademoiselle.

La marquise conduisit Joséfa au palais que don Rodriguez possédait à Caracas, puis elle alla faire sa visite à la comtesse del Tesoro. Rodriguez se rendit chez le gouverneur, et lorsque Paez arriva au rendez-vous quelques minutes après, il fut reçu par Vincent, qui l'introduisit aussitôt auprès de Joséfa.

« Vous devez être étonné, lui dit-elle, que je vous aie demandé un entretien secret. Mais vos manières m'ont inspiré de la confiance, et je n'ai pas, je l'avoue, le choix des moyens. Je vous considère, et à bon droit sans doute, comme un ami du marquis. Je vais donc vous dire sans détour ce que j'attends de vous. J'ai écrit ce matin cette lettre au gouverneur. Des motifs qu'il serait trop long de vous exposer m'empêchent de la signer. Elle contient, vous le voyez, une accusation contre don Escudéro, qui est de retour à Caracas depuis hier. Il a reçu, lui aussi, une anonyme de ma main ; en voici la copie, que vous pouvez parcourir. Toutes ces démarches ont pour but principal d'entraver son mariage avec dona Paula del Tesoro.

— Ce gaillard-là ne vaut pas la peine que vous vous donniez, dit le capitaine, en attachant sur elle son franc regard.

la plus odieuse des persécutions. Aussi, lorsqu'en 1845, l'Empereur Nicolas vint à Rome, il rencontra dans Grégoire XVI autre chose qu'un Pontife complaisant. Des historiens dignes de foi racontent que, dans son entrevue avec l'Empereur Nicolas, Grégoire XVI l'interpella vivement sur sa conduite envers la Pologne, lui demandant s'il était venu chercher au Vatican une approbation de ses actes iniques, et le citant au tribunal de Dieu pour en répondre. On ajoute que le fier despote du Nord, habitué à voir le monde entier trembler devant lui, ne trouva rien à répondre et qu'il sortit du Vatican les traits bouleversés et en proie à une sorte de peur fébrile dont il ne se remit jamais complètement.

Eh bien ! ce que Grégoire XVI exprima de près au czar Nicolas, Pie IX le cria de loin à l'Empereur Alexandre. Est-ce là, comme on affecte de le prétendre, une usurpation de droits, un encouragement révolutionnaire ? Nullement ; c'est l'attestation d'un fait lamentable : le massacre ou la dispersion d'un peuple généreux. C'est la condamnation d'un sévère odieux : l'oppression pour motif de conscience et de religion. Que dirait-on d'un pouvoir qui frapperait les magistrats parce qu'ils rendent loyalement et exactement la justice ?

A. BAYVET.

Revue des Journaux

MONITEUR.

On écrit de New-York, 24 avril, au Moniteur :

On s'attend prochainement à une bataille en Virginie, et plusieurs indices, notamment l'ordre donné ces jours-ci d'évacuer sur le Nord tous les malades et blessés de l'armée du Potomac, semblent prouver qu'un mouvement en avant est imminent.

En Floride, la situation des fédéraux n'est pas bonne. Ils se retirent à peu près sur tous les points. Deux de leurs bâtiments ont été détruits par des machines infernales (Torpedocs) dont les confédérés commencent à faire un grand usage, et qui leur permettent, maintenant, de balancer la grande supériorité que donnaient au Nord ses canonnières.

Si l'on en croit les dernières nouvelles, la marine fédérale aurait également éprouvé un désastre à Plymouth, ville située sur la rivière Roanoke, près d'Albemarle Sound, dans la Caroline du Nord. Cette fois, c'est un bétier cuirassé qui est venu se jeter sur une flotille de canonnières et en a coulé deux ou trois. L'évacuation de Plymouth paraît devoir être la conséquence de cet échec.

En somme, la plupart des expéditions secondaires et des engagements partiels, ont été désavantageux pour le Nord dans ces derniers temps. Il est vrai, que ces résultats sont presque insignifiants comparés aux événements qui se préparent en Virginie, où la lutte qui va s'engager sur une vaste échelle sera, selon toute probabilité, extrêmement sanglante. Bien qu'aux Etats-Unis surtout il soit singulièrement difficile de prévoir l'avenir, on peut pourtant se demander si, dans le cas d'une défaite du général Grant, défaite qui démontrerait l'impossibilité d'arriver à Richmond, l'obstination du Nord ne serait pas ébranlée, et si on n'y serait pas amené à admettre enfin des nécessités auxquelles l'orgueil national a

— Je n'agis pas non plus dans mon propre intérêt. Pour parler net, je n'ai en vue que de conserver à dona Paula sa liberté.

— Si l'on peut trouver la moitié seulement de vos imputations, le gouvernement ne laissera pas à don Escudéro le temps de songer au mariage, répondit Paez après avoir parcouru les deux lettres.

— Prouver ! voilà précisément le difficile. Ma conviction est parfaitement fondée, croyez-moi ; mais je ne puis citer la source de ses informations, et je crains que ma lettre, sans signature, ne produise aucun effet, si elle n'est appuyée par un tiers.

— Et quand même elle le serait, la Junte n'en respectera pas moins un sauf-conduit du général Miranda.

— Mais les murs de notre ville abritent là l'ennemi le plus implacable de notre cause ! Ce n'est pas de Carthagène, c'est de Maracaibo qu'il arrive, et il ne vient pas uniquement pour se marier, mais aussi pour renouveler l'alliance du parti espagnol avec tous nos mécontents.

— Pourquoi donc ne pas informer le marquis de ces choses-là ?

— Joséfa expliqua au capitaine, autant qu'elle le jugea nécessaire et convenable, la source de ses informations sur Escudéro et la situation de Rodriguez à l'égard de ce dernier. Paez réfléchit un instant.

« Le mieux serait, dit-il enfin, qu'un homme résolu, partageant votre conviction en ce qui concerne Escudéro, risquât un coup de main et en prit la responsabilité vis-à-vis du président.

— Telle est aussi ma pensée.

— Et vous jugez, mademoiselle, que Paez est l'homme qu'il vous faut ?

— J'avais en vous cette confiance, répondit-elle.

— Eh bien ! je ne tromperai pas la confiance d'une si belle dame. Voyons d'abord quel effet votre lettre produira. Si le gouvernement n'en est pas assez

refusé jusqu'ici de se rendre.

« Une pareille éventualité, surtout si la crise financière qu'a fait entrevoir M. Chac venait s'y joindre, serait probablement le signal d'un mouvement en faveur de la paix qui, pour avoir rencontré si longtemps d'insurmontables obstacles, doit, cependant, à un moment donné, finir par se faire jour. »

LE CONSTITUTIONNEL.

M. Paulin Limayrac, après avoir fait observer dans un article du Constitutionnel, que la continuation de la guerre avait pour inconvénient inévitable d'entretenir, sinon d'accroître les ambitions et les illusions de chacun et de rendre, par conséquent, les arrangements plus difficiles, ajoute :

« Nous sommes donc heureux d'apprendre que les efforts de la France et de l'Angleterre ont été couronnés de succès et que la convention conclue sur la base de l'uti possidetis est dans le sens le plus absolu. Aucun mouvement de troupes ni aucune concentration de matériel sur un point quelconque n'auront lieu. La suspension d'armes prend, saisit et fixe les belligérants dans leurs positions actuelles.

« Espérons que ce délai d'un mois sera bien employé ; espérons que la discussion calme et libre ramènera au respect de tous les droits, et que les conseils de la sagesse se feront entendre maintenant qu'ils ne seront plus couverts par le bruit du canon. »

LA FRANCE.

La France estime, de son côté, que la conclusion d'une suspension d'armes est un fait important, et même un pas très-réel vers un arrangement définitif, en ce sens qu'elle indique de la part des puissances intéressées des dispositions plus favorables.

« Peut-être, poursuit M. Cohen, éviterait-on toutes les difficultés, si, dès le début, on se rattachait à l'idée si simple, si juste et si décisive, de consulter le vœu des populations et de les faire les arbitres de leurs propres destinées. Mais la diplomatie européenne ne va pas si vite, parce que, malgré les faits accomplis et les événements si considérables de ce siècle, elle n'en est pas encore arrivée sans réserve à ces grands principes du nouveau droit public qui régissent les rapports des gouvernements et des peuples. »

DEBATS.

M. Weiss s'attache à démontrer, dans le bulletin du Journal des Débats, contrairement aux assertions d'une feuille du soir, que la France ne pouvait être dégagée complètement de la conférence de Londres :

« Aucun changement de frontières ne doit s'accomplir en Europe sans qu'on nous fasse au moins la politesse d'y demander notre agrément, et nous avons eu raison de dire qu'en ce sens la rupture de la conférence nous eût atteints aussi bien que l'Angleterre. »

LE NORD.

Le Nord fait observer, sous la signature de M. Max Guttenstein, que la satisfaction légitime que fait éprouver la conclusion de l'armistice, ne doit cependant pas faire perdre de vue les nombreuses difficultés qui restent encore à résoudre :

« La peine qu'on a eue à franchir ce premier pas montre combien la tâche qui incombe à la diplomatie européenne, sera ardue et pénible.

« Les visées ambitieuses de l'Allemagne, et

ému pour se décider à un acte énergique, j'enlèverai don Escudéro à la tête de quelques-uns de mes Llaneros ; je le conduirai droit au quartier-général, et je me remettrai moi-même, en même temps que lui, au jugement du commandant en chef.

— Mais le temps presse ; dès demain, peut-être même dès ce soir, le mariage sera célébré.

— Je ne puis rien entreprendre avant la nuit. Et, même alors, il ne sera pas facile de saisir un homme dans une ville garnie de troupes et régie par des autorités rigoureuses. Je voudrais pouvoir vous nommer, invoquer votre témoignage. Mais votre air et votre langage ont un tel cachet de franchise et de vérité que je veux bien répondre sur ma tête de tout ce que vous avancez. Si Escudéro est réellement un des chefs du parti espagnol, on trouvera bien quelques preuves contre lui dans ses papiers, dans l'enchaînement de certains faits, et, au besoin, dans les dires des prisonniers que font nos troupes.

— Certainement. Par malheur, Carthagène est si loin de Caracas qu'il faudrait attendre des mois la réponse à une lettre ; car il suffirait d'y écrire pour apprendre que cet homme, qui s'intitule citoyen de cette république, a quitté sa patrie juste au moment où elle s'est déclarée indépendante.

— Vous avez ma parole : Escudéro tombera entre mes mains la nuit prochaine.

— A ces mots, ils se séparèrent, car la voiture de la marquise rentrait déjà. Evidemment, dona Madaléna n'avait trouvé personne au palais del Tesoro, ou bien l'on avait refusé de la recevoir.

CHAPITRE XVI.

Le Mariage. — La Catastrophe.

Après avoir passé une heure au palais du gouvernement, le marquis rentra, curieux de connaître le résultat de la visite de sa mère. Joséfa le reçut d'un

notamment de la Prusse, se manifestent de jour en jour plus clairement, et d'autre part, si le Danemark a cédé sur la question de l'armistice, renoncera-t-il aussi facilement au Sleswig et à ses prétentions sur ce point, si incompatibles, non-seulement avec les tendances annexionnistes de l'Allemagne, mais même avec les plus modérées, avec le minimum des demandes des puissances germaniques. »

Pour extrait : A. LAYTOU.

Un décret impérial, du 30 avril, arrête ainsi qu'il suit le règlement du Sénat relatif au droit de pétition :

Napoléon, etc.

Vu l'article 4 de la Constitution ;

Vu notre décret du 3 février 1861 ;

Avons décrété et décrétions ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. Les articles 22 et 30 de notre décret du 3 février 1861 sont rapportés et remplacés par les dispositions suivantes :

Art. 22. Si l'inconstitutionnalité est dénoncée par une pétition, cette pétition est envoyée à la commission des pétitions, qui propose, dans un rapport sommaire, la question préalable ou le renvoi dans les bureaux.

Si la question préalable est admise, le président annonce qu'il n'y a lieu à plus ample informé. Si la question préalable n'est pas admise, le président du Sénat en avise le ministre d'Etat, et la pétition est renvoyée dans les bureaux, qui nomment une commission spéciale, sur le rapport de laquelle il est procédé au vote définitif, conformément à l'article 21.

Art. 30. Les pétitions adressées au Sénat, conformément à l'article 45 de la Constitution, sont examinées par des commissions nommées chaque mois dans les bureaux.

Le feuillet des pétitions est toujours communiqué à l'avance au ministre d'Etat.

Il est fait rapport des pétitions en séance générale, et le vote porte sur la question préalable, l'ordre du jour pur et simple, le dépôt au bureau des renseignements, ou le renvoi au ministre compétent.

La question préalable peut être proposée soit par la commission, soit par un membre du Sénat.

Si le renvoi au ministre compétent est prononcé, la pétition et un extrait de la délibération sont, par les ordres du président du Sénat, transmis au ministre d'Etat.

Art. 2. Notre ministre d'Etat est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au Palais des Tuileries, le 30 avril 1864.

NAPOLEON.

LA GÉRANCE DES BUREAUX DE TABAC.

Cette question, si controversée, vient d'être au Sénat l'objet d'une délibération que nous reproduisons textuellement d'après le Moniteur :

Le sieur Sauvageon, avocat à Valence (Drôme), demanda que les personnes qui ont obtenu des bureaux de tabac soient obligées de gérer elles-mêmes. Il donne pour motif que cette gestion n'implique aucun détail qui répugne aux habitudes de délicatesse et que la personne qui fait gérer son bureau reconnaît qu'elle peut faire le sacrifice des bénéfices auxquels elle renonce.

Le pétitionnaire ne s'est pas bien rendu compte de ce que peuvent produire les bureaux de tabac et de la position des personnes auxquelles ces bureaux sont accordés. Ces personnes, au moment où elles obtiennent des bureaux, sont ordinairement dénuées de toutes ressources. Pourrait-on les obliger à louer une boutique, à payer un loyer d'avance, à faire les frais d'une installation, lorsque souvent elles n'auraient pas même la somme nécessaire pour acheter la première provision de tabac exigée par l'administration ?

Tous ces faits ne suffiraient même pas ; il faudrait y ajouter l'acquisition d'autres mar-

air triomphant, car elle croyait avoir prévenu tout événement fatal par son entretien avec Paez. Quant à dona Madaléna, elle apprit à son fils qu'elle n'avait vu ni la comtesse del Tesoro, ni Paula, ni don Antonio, tous les trois s'étant rendus après la messe à une invitation de l'archevêque.

« Le gouvernement a reçu ce matin, dit Rodriguez, une accusation anonyme contre don Escudéro, et les membres présents de la Junte ont délibéré sur le point de savoir s'il fallait, oui ou non, en tenir compte. La lettre méritait certainement bien d'être prise en considération ; mais comme elle n'était pas signée et que j'ai cru, à l'écriture, en reconnaître l'auteur, j'ai insisté pour qu'on n'y eût pas égard. »

« Ce disant, il regardait Joséfa. Elle rejeta la tête en arrière d'un air d'indifférence et resta muette.

« Je retournerai chez la comtesse, dit dona Madaléna. J'espère que l'état des choses n'aura guère changé d'ici à cette après-midi.

— Je crois, au contraire, reprit Rodriguez, que maintenant déjà il est trop tard, et que l'archevêque bénit peut-être en ce moment même le mariage d'Escudéro.

— Et moi j'espère, dit la mulâtresse, qu'on laissera au moins passer le jeudi et le vendredi saints avant de songer à cette cérémonie.

— Quoi qu'il en soit, je me sens la force de tout supporter. La revue des troupes aura lieu avec grand apparat. J'ai invité à dîner quelques officiers de la milice et de la ligne, entre autres Ruiz Infanté, que ma mère et ma sœur connaissent déjà. »

La marquise et sa fille adoptive accueillirent ces messieurs de la façon la plus gracieuse, et le repas fut assez gai. Il avait commencé et il se termina plus tôt que d'habitude, afin de permettre aux officiers de se trouver dans la cour du palais du gouvernement à l'heure fixée pour la revue.

Une file de voitures, précédée d'un cortège de ser-

chandises, car il n'y a peut-être pas de bureaux de tabac, surtout à Paris, qui puisse subsister sans l'adjonction d'une autre industrie.

Voilà donc des personnes complètement étrangères aux habitudes du commerce et souvent âgées, obligées d'en faire l'apprentissage, en courant la chance de tout perdre ou de s'en-detter si elles ne réussissent pas.

Pendant un temps, l'administration a voulu exiger ce que demandait le pétitionnaire, mais elle a dû y renoncer, ceux auxquels on accordait des bureaux reculant devant de telles éventualités.

Le mode actuellement suivi est donc le seul qui puisse être adopté pour remplir les intentions bienveillantes du gouvernement envers ceux auxquels des bureaux de tabac sont accordés.

La 5<sup>e</sup> commission propose au Sénat de passer à l'ordre du jour. — Adopté.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Chronique locale.

Son Exc. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics vient d'adresser à MM. les préfets la circulaire suivante, relative à la liberté de la boulangerie.

« Monsieur le préfet,

« Depuis l'époque où le décret du 22 juin 1863, qui a placé le commerce de la boulangerie sous le régime de la liberté, a commencé à recevoir son exécution, j'ai reçu de tous les départements, conformément aux instructions de ma circulaire du 22 septembre dernier, des rapports périodiques sur les résultats produits par cette importante réforme.

« J'ai pu constater, d'après ces documents, que si, sur certains points, la transition du système réglementaire au régime de la liberté ne s'était pas effectuée sans quelques difficultés, que je considérais comme inévitables, les renseignements fournis accusaient généralement de jour en jour une amélioration assez sensible dans les résultats obtenus.

« L'esprit public s'est habitué de plus en plus au régime nouveau, et les administrations municipales, dont quelques-unes avaient manifesté d'abord une certaine défiance au sujet des conséquences possibles de ce régime, montrent aujourd'hui beaucoup moins d'hésitation à en secondar l'application. Il est à remarquer même que c'est sur les points où les autorités locales se sont associées le plus franchement et le plus résolument aux vues libérales du gouvernement, que le système de la liberté a produit les meilleurs effets et a justifié le mieux les espérances qui en ont déterminé l'adoption.

« Au moment où une liberté complète venait de succéder pour les boulangers aux entraves d'une réglementation étroite, ces commerçants appelés désormais à fixer eux-mêmes le prix de vente de leur pain avaient fait subir, d'abord à cette denrée une certaine augmentation. Mais cette augmentation qui, dans certains cas, pouvait s'expliquer par l'insuffisance des taxes antérieurement établies par l'autorité, s'est réduite peu à peu à de justes limites et généralement les prix se sont rapprochés de ceux que la taxe aurait fixés si elle avait été maintenue. La vente au-dessous des prix qui auraient résulté de la taxe, est même devenue un fait de jour en jour plus fréquent.

« Dans diverses localités où ce fait s'est produit, on ne signale, il est vrai, quelques-ils

viteurs à la livrée archiepiscopale, passa devant le palais de Rodriguez pendant qu'il était avec ses amis à une fenêtre du salon. Dans une de ces voitures, qui était découverte, on remarquait don Escudéro assis à côté de dona Paula. Pâle, l'air souffrant, mais résigné, la jeune fille portait une robe de velours noir et une mantille qui lui descendait de la tête sur les épaules et lui cachait la taille jusqu'à la ceinture. L'archevêque, la comtesse del Tesoro et don Antonio d'Huerta occupaient la voiture suivante, et le cortège se dirigeait vers la cathédrale.

« Un mariage aujourd'hui ! s'écria Ruiz Infanté. — Oui, un mariage, en effet, répondit Rodriguez. Mais une fête d'un autre genre, une fête patriotique, nous attend, nous, messieurs. Il va être quatre heures ; à cheval donc !

— Rodriguez, s'écria Joséfa, oubliant, dans sa consternation, qu'ils n'étaient pas seuls, ne nous quittez point dans l'affreux état où vous êtes !

— Voilà bien longtemps, ma sœur, que je n'ai été aussi calme qu'en ce moment, répliqua le marquis à haute voix. Sachez, messieurs, que j'avais conçu, il y a deux ans, un attachement profond pour cette mariée qui vient de passer là. Elle était, du reste, déjà fiancée à l'homme qui la conduit à l'autel. Tant que j'ai pu nourrir quelque espoir, j'ai souffert toutes les tortures de la passion inquiète et jalouse et des plus cruelles anxiétés. Aujourd'hui que mon sort est décidé, irrévocablement décidé, je retrouve la force de résister à ma douleur. Pardonnez-moi de vous entretenir ainsi de mes propres affaires ; mais, cette corde-là une fois touchée, cette explication était nécessaire pour tranquilliser ma mère et ma sœur.

La suite au prochain numéro.

qu'un petit nombre de boulangers vendant à prix réduit. Mais, dans ce cas même, la question peut être considérée comme jugée, puisqu'il ne dépend que des consommateurs de profiter de cet avantage, et s'ils continuent à se fournir chez des boulangers vendant plus cher, c'est qu'ils attachent peu d'importance à la différence de prix, ou qu'ils y trouvent une compensation dans l'amélioration de la qualité du pain.

La concurrence, quoiqu'elle ait été dans le principe fort lente à s'organiser, a pris depuis un développement plus sensible. Elle se manifeste maintenant sur un assez grand nombre de points par la création de nouveaux fonds de boulangerie, par l'établissement de dépôts de pain et par la fondation déjà réalisée ou projetée d'usines spéciales et de sociétés devant se livrer à des opérations importantes.

Il ne me paraît pas douteux enfin que le régime nouveau a dû, pendant un certain temps, lutter contre des habitudes invétérées de réglementation et de tutelle administrative en matière de boulangerie; il a triomphé aujourd'hui à peu près partout de cette première épreuve, il est de jour en jour plus facilement accepté, et il ne peut manquer de développer dans un avenir prochain les heureuses conséquences qu'on est fondé à en attendre.

Pour établir d'une manière plus complète encore quel est exactement sous ce rapport l'état de choses actuel, je désirerais, Monsieur le Préfet, que vous voulussiez bien, dans un rapport spécial qui me serait adressé avant l'expiration de la seconde quinzaine du mois de mai, réunir avec beaucoup de soin tous les faits qui se sont produits dans votre département en matière de boulangerie, depuis que le décret du 22 juin 1863 a commencé à recevoir son exécution. Vous ferez connaître en même temps quels sont exactement aujourd'hui la situation de ce commerce, et l'état de l'opinion publique en ce qui le concerne.

Vous voudrez bien, par la suite, continuer à me tenir au courant de ces faits et de cette situation; mais vos rapports devront m'être transmis tous les deux mois seulement, au lieu de m'être adressés tous les mois comme le prescrivait la circulaire du 22 septembre dernier: ces rapports pourront avoir ainsi plus d'importance et de signification, et je vous prie de ne rien négliger pour qu'ils contiennent les informations les plus complètes et les plus précises.

Agréé, etc.

Le ministre de l'agriculture du commerce et des travaux publics, Armand BEHIC.

Une forte explosion mita jeudi soir en émoi les habitants de la rue du Portail-au-Vent. On sut bientôt qu'elle provenait de l'inflammation d'une fuite de gaz, dans l'établissement du sieur M. limouadié. Le plafond de la salle a été grandement détérioré. La majeure partie des vitres ont été brisées, ainsi que des tasses et des bouteilles. La police s'est transportée sur les lieux. La perte est évaluée à 200 francs environ.

Nous lisons dans le Napoléonien de l'Aveyron du 12: Plusieurs personnes nous affirment avoir aperçu, avant-hier soir, dans la région nord-ouest du firmament, une comète qui est restée visible pendant plusieurs heures.

THÉÂTRE DE CAHORS. Demain, dimanche, 13 mai 1864. LA TOUR DE NESLE. Drame en 5 actes et 9 tableaux, par M. Gaillardet et Alexandre Dumas.

Très-prochainement Clôture DES FILLES DE L'ENFER. Le Crém, de la Montagne, mélodrame en huit tableaux, de M. L. Tiboust, qui aurait rempli la salle un dimanche, a été joué jeudi, devant un auditoire peu nombreux. C'est grand dommage, car jamais M. Montcavrel, ce comédien de premier ordre, dont le jeu est aussi profond que naturel, n'avait été plus admiré.

Roulant sur une obscure affaire d'assassinat, sur la poursuite d'un scélérat pour réhabiliter un innocent courbé sous l'opinion, l'intrigue est habilement conduite, excite un vif intérêt et renferme des situations originales. Le Crém, dont M. Tiboust a développé le rôle avec un soin amoureux, n'est pas tout-à-fait cette ridicule et triste ébauche, plus voisine de la bête que de l'homme. C'est presque un personnage poétique. Il aime la belle Jeanne et il est toujours là pour la secourir; fort, adroit, terrible, invariablement fidèle à ses ordres. Il s'élève même jusqu'à la prière, quand elle court un suprême danger. M. Montcavrel a touché au sublime dans cette scène magistrale qui a quelque chose de biblique.

Il a été vaillamment et bien secondé par M. Delamarre, émuovant dans le rôle de Jeanne; M. Prietz, toujours fin comédien; M. Max, qui dit bien et est un élégant jeune premier; M. Bruno, très-comique dans son rôle de genadier. Pour être justes, nous devrions nommer toute la troupe.

M. Delamarre et M. Prietz, qui, dimanche,

devant une réunion de connaisseurs où brillaient plus de dames qu'à l'ordinaire, partageant les honneurs de la soirée avec M. Montcavrel dans le chef-d'œuvre de E. Augier, et J. Sandeau, le gendre de M. Poirier, interpréteront, demain, les deux principaux rôles de la Tour de Nesle, ce drame célèbre du bon temps romantique, dont chaque reprise renouvelle la vogue. Nous ne doutons pas de leur succès.

Une circulaire du ministre de la guerre, à la date du 27 avril, contient les prescriptions suivantes: Pour compléter les dispositions contenues dans la circulaire du 14 de ce mois, relative aux militaires en congé envoyés dans la réserve, il a été décidé qu'au reçu de la présente les militaires libérables en 1864, actuellement sous les drapeaux dans les corps de la ligne à l'intérieur et en Italie, seront rayés des contrôles de leurs corps pour être inscrits sur ceux de la réserve.

Toutefois, les militaires des corps de l'intérieur appelés au camp de Châlons ne seront envoyés dans leurs foyers qu'à la levée du camp. Seront exceptés de l'envoi dans la réserve: 1° Les militaires liés au service dans les conditions des lois du 26 avril 1855 et du 24 juillet 1860; 2° Les militaires proposés pour la retraite; 3° Les militaires qui, ayant l'intention de se rengager, contracteraient immédiatement un rengagement; 4° Les engagés volontaires et les rengagés liés au service en vertu de la loi du 21 mars 1832, qui désireraient ne quitter le corps qu'à l'expiration de leur temps de service.

Les sous-officiers, caporaux ou brigadiers et soldats d'élite, libérables en 1864, qui passeront dans la réserve, en vertu de la présente circulaire, seront remplacés dans leurs grades. Les militaires rayés des contrôles des corps ne pourront être réadmis à l'activité, qu'en vertu d'une autorisation militaire spéciale.

M. le ministre de l'instruction publique vient d'adresser aux recteurs une circulaire relative à l'enseignement du chant dans les écoles normales primaires. L'arrêté du 31 juillet 1851, qui fixe le programme de l'enseignement dans les écoles normales primaires, dispose que trois leçons d'une heure seront consacrées, chaque semaine, à l'étude du chant religieux.

Cependant, comme il est notoire que dans un grand nombre d'écoles normales l'enseignement musical ne se borne pas au plain-chant, mais qu'il comprend encore le chant orphéonique et la musique instrumentale concertante, une commission a été instituée à l'effet d'étudier les méthodes qui pourraient être le plus avantageusement appliquées dans les écoles primaires; mais pour assurer le fruit de ses délibérations, il importe de lui faire connaître exactement l'état actuel des faits qu'elle est appelée à sanctionner ou à réformer.

Pour ces motifs, M. le ministre prie MM. les recteurs d'adresser aux directeurs des écoles normales un questionnaire joint à sa circulaire et comprenant cinq questions auxquelles ils devront répondre immédiatement.

La cour de cassation, dans son audience du 12 mars dernier, a, par un arrêt longuement motivé, établi en principe que, « le décret du 22 juin 1863, qui a rendu libre l'exercice de la boulangerie, n'a pas abrogé les règlements de police sur la forme et sur le poids du pain; » par suite, le boulanger qui donne au pain la forme usitée, en laissant croire à l'acheteur que le poids est, conformément à ces règlements, en rapport avec la forme, commet le délit de tromperie, réprimé par l'article 1 de la loi du 27 mars 1851.

CAISSE D'ÉPARGNE DE CAHORS. Séance du 8 mai 1864. 7 Versements dont 1 nouveau... 572, 09. 3 Remboursements... 220, ».

M. Dorigny, médecin dentiste, a l'honneur de prévenir ses clients qui viendront à Périgueux à l'occasion de l'exposition, qu'il se tient à leur disposition, jusqu'au 31 mai en son Cabinet de Périgueux, Cours Tourny, 10.

DORIGNY. Pour la chronique locale: A. LATOUR.

Nous recevons de la plume exercée de M. Charles Deloncle une pièce en vers, inspirée par le passage de Mgr Peschoud à Puy-l'Évêque. Nos lecteurs apprécieront les qualités sérieuses et le sentiment religieux qui distinguent cette œuvre poétique.

Mgr PESCHOD A PUY-L'ÉVÊQUE. In propria venit...

Qui n'a vu quelquefois surgir dans sa pensée l'image ineffaçable, ardemment retracée

Des chrétiens primitifs, groupés de toutes parts Autour de leurs vieux chefs, ces gardiens pacifiques, Dont les coeurs s'allumaient de flammes héroïques, Pour défendre leur peuple ou leurs saints étendards.

Travailleurs sans relâche et combattants sans trêve, Ils étaient à la fois la parole et le glaive, La lumière de tous, l'espoir des opprimés. Quand Dieu les reprenait, pleins de jours et de gloire, Les peuples invoquaient la tombe et la mémoire De leurs pontifes bien-aimés.

Un reflet continu de ces splendeurs lointaines, Dore et réchauffe encor les teintes incertaines De l'horizon nouveau, morne et désenchanté, — Plein de vagues leuurs, gros de sourdes tempêtes, — Que ce siècle suspend sur les pensives têtes Des serviteurs du Christ et de la vérité...

Courbé vers les calculs et les doutes infimes, Ignorant ou distrait des mystères sublimes, Des problèmes divins dont le sens est ailleurs, Esclave des faux biens, des voluptés brutales, Le vulgaire n'a plus souci des lois morales Et se rit des instincts meilleurs.

Pourtant à certain signe, il s'arrête; Laissant sa tâche, il prend ses vêtements de fête, Il s'élançait, étonné, sur les bords du chemin, Dans les airs réjouit le carillon résonne; Un prêtre, un prince est-là, dont le bandeau rayonne Et qui, pour les bénir, élève en croix sa main.

Où, tout un peuple accourt lorsque l'Évêque passe. De l'envoyé céleste il suit, ému, la trace; Il contemple ses traits, son sourire vainqueur. Le cortège sacré, la pompe solennelle Charment ses yeux. Le son d'une voix paternelle En échos prolongés vibre au fond de son cœur...

Ah! c'est surtout ici qu'on vous accueille en père, Doux voyageur, ô fleur des pasteurs de notre ère! Voici que le passé se ranime en ses lieux. Du sein de ses débris il vient vous rendre hommage, Au nom des souvenirs épars sur ce rivage, Au nom de la foi des aïeux.

Tout chanté. La nature, autour de nous si belle, Sourit à vos regards, et d'un troupeau fidèle Les rangs devant vos pas se pressent triomphants. L'allégresse des coeurs dans tous les yeux est peinte. Le nom de ce vieux bourg, l'originaire empreinte De son site, nous font doublement vos enfants.

Voyez ce mont flanqué d'une église gothique Présenter fièrement son profil historique. Podium de l'Évêque, il est votre entre tous. Ses murs fortifiés eurent longtemps pour maîtres Tous ces prélats guerriers, vos féodaux ancêtres, Moins saints, moins illustres que vous.

Alors qu'ils visitaient ce poste militaire, La couronne comtale ornait leur front austère, Le gantelet couvrait leur symbolique anneau Et l'épée innocente auprès du pur calice, Rayonnait sur le lin du divin sacrifice, Quand montaient à l'autel Cardaillac, Castelnaud.

Leur main veillait sur tous, énergique et jalouse; Vayrois à leur appel accourait de Toulouse, Et tous du joug anglais purgeaient leur sol natal. Sur notre Quercy libre et fort, — comme ses chênes, — Fort surtout de ses mœurs au racines chrétiennes, S'étendait l'écusson royal.

Mais pourquoi m'attarder à ton brillant mirage, O temps cher au poète, ô mon beau Moyen Age, Souriant à travers tes ombres et tes pleurs? Sans doute tu connus plus d'une âpre misère; Semblable à saint Louis, ton type ardent, sincère, Ta gloire s'achetait au prix de tes douleurs!

Saint Louis!... du passé grandeur mélancolique! Dans une pauvre nef de ce canton rustique De ses os glorieux brille un fragment, garde Par un prêtre au cœur d'or. — De sa vertu propice Le miracle subsiste au grand jour sans complice, A l'humble prière accordée...

Aux assauts du blasphème, aux lentes défaillances Jusqu'en nos jours troublés résistent les croyances, Soumeillant quelquefois, se réveillant soudain; Et Dieu, toujours trouvé fidèle en ses promesses, Protège son Eglise, adoucit ses tristesses Et l'éprouvant hier, l'assistera demain!

C'est toujours lui qui trace et féconde la voie Des élus que son souffle inspire, — et qu'il envoie Raviver à leur tour la cendre en nos foyers, Dans ces foyers déserts, glacés pour le service Du Maître, qui pourtant demande en sacrifice Notre amour, nos coeurs tout entiers.

Ah! faisons-lui du moins sa part dans notre vie, Trop souvent au mensonge, aux tourments asservie. Voici le messager de la paix du Seigneur. Il vient, l'homme de Dieu, réclamer notre dette. Notre imposante nef, là-haut, lui faisant fête, Etincelle de feux, de fleurs et de bonheur.

Nous aussi, gardons-nous de rester en arrière. Voici le bon pasteur, le chef de la prière. Pourrions-nous résister à son accent si doux?... Digne héritier d'Alain, d'Ebrard, de Saint-Sulpice, Vieillards dont la science égalait la justice, Salut, Père: bénissez-nous!

Bénissez Puy-l'Évêque aux formes rajeunies, Ses abords florissants, ses routes applanies, Ses murs industriels, mieux rangés désormais. Bénissez le travail qui fait les heures pleines Et les liens plus doux dans nos ruches humaines, Le travail sobre et sain, ce frère de la paix.

Bénissez nos maisons, bénissez nos familles! Bénissez nos moissons qu'attendent les faucilles! Nos pampres odorants, nos fruits d'or et de miel, Et ce vin pétillant qui rend le bras robuste Et le cœur généreux, — le vin, ce signe augusté Du sang répandu sur l'autel!

Du Lot bénissez l'onde au soleil transparente. Vers son but inconnu roulant, indifférente, Image de ce monde, — et du val aux côteaux, Bénissez nos rians ou graves paysages Avec les monuments ébréchés des vieux âges,

Episcopus d'où est venu le mot Evêque, veut dire en grec: gardien, surveillant.

L'église de Montcabrier, où des faits de guérison extraordinaire ne cessent d'avoir lieu, au su et au vu de la contrée tout entière, par l'invoication de la relique de Saint-Louis. Les témoignages personnels abondent, et l'auteur peut au besoin donner le sien.

Le castel et sa tour, l'église et ses créneaux. Des cloches bénissez les joyeuses volées, Aux sons doux et profonds de l'orgue entremêlées, Orgues, cloches, de l'âme instruments merveilleux, Harmonisant les voix du ciel et de la terre!... Bénissez le chant rude et le froc populaire De nos humbles Pénitents-bleus.

Bénissez les vieillards comme les jeunes hommes, — Profanes ou croyants, — nous tous tant que nous sommes, Nos beaux essais d'enfants, — et de la vie en fleurs Le virginal espoir, la vivante guirlande, A Marie apportant sa gracieuse offrande, Bénissez notre joie et surtout nos douleurs!

Bénissez le ministre aimé du sanctuaire, Maître en l'art de bien dire autant que de bien faire: Bénissez parmi nous les coeurs hospitaliers, Car dans ce beau pays, pur de trouble et de haine, L'hospitalité règne, avenante et sereine, Jusqu'aux plus modestes foyers.

Ah! j'épanche à vos pieds mon âme tout entière. De ceux qui ne sont plus bénissez la poussière! Mais vous n'oubliez pas les morts, — je m'en souviens! Dans mon hameau natal, de mon cœur doux mystère, Au seuil abandonné du temple solitaire, Sur une pierre on lit trois noms de vieux chrétiens...

Doux pontife, merci! Soyez béni vous-même Par le sang de ma vie et par tout ce que j'aime!... Sur cette étroite pierre on vous vit à genoux Honorer d'un soupir ces mémoires bien chères.... Ah! vous avez prié sur le tombeau des pères, Et le fils s'acquitte envers vous!

3 mai 1864. CHARLES DELONCLE.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. Fondée, il y a déjà un an, la Bibliothèque nationale a obtenu le brillant succès réservé à toutes les publications réellement populaires. En effet, donner pour 25 centimes de jolis volumes reproduisant les meilleures œuvres de nos philosophes, de nos historiens, de nos poètes, même de nos romanciers, c'est mettre l'instruction et l'éducation à la portée de tout le monde.

Les volumes de la Bibliothèque nationale déjà publiés forment la base de la précieuse collection qui sera continuée avec tout le zèle des fondateurs de cette entreprise, consacrée à établir une fraternité morale et intellectuelle entre toutes les classes. Avec cette collection, il n'y aura d'ignorants que ceux qui refuseront les bienfaits d'une instruction facile, agréable et fort peu coûteuse: chaque commune chaque instituteur pourra former une bibliothèque d'autant plus précieuse que le choix des ouvrages est admirablement fait.

Nous engageons vivement les personnes intéressées à la propagation des lumières, c'est-à-dire tous les citoyens français, à consolider le succès de cette publication qui sera dans quelques années l'Encyclopédie du peuple. Voici la nomenclature des ouvrages qui forment la première année de cette charmante collection: Grandeur et décadence des Romains, par Montesquieu (2e édition), 1 vol. — Histoire de Charles XII, par Voltaire (2e édition), 2 vol. — Le Neveu de Rameau, par Diderot (2e édition), 1 vol. — Voyage de Gulliver, par Swift (2e édition), 2 vol. — Histoire des douze Césars, de Suétone, trad. de La Harpe (2e édition), 2 vol. — Voyage autour de ma chambre, par X. de Maistre (2e édition), 1 vol. — Le Diable boiteux, par Lesage (2e édition), 2 vol. — La Servitude volontaire, par Etienne de la Boétie, 1 vol. — Pluralité des Mondes, par Fontenelle, 1 vol. — Histoire de Cromwell, par J. J. Dugour, 1 vol. — Romans et Contes, par Diderot, 3 vol. — Les Laborieuses, par V. Poupon, 1 vol. — Le Voyage sentimental, par Sterne, 1 vol. — Le Contrat social, par J. J. Rousseau, 1 vol. — Histoire de Russie, par Voltaire, 2 vol. Théâtre (Barbier de Séville et Mariage de Figaro), de Beaumarchais, 2 vol.

En envoyant la somme de HUIT FRANCS en mandat ou timbre-poste au Directeur, rue Coq-Héron, 3, on reçoit IMMÉDIATEMENT les VINGT-QUATRE VOLUMES ci-dessus.

La 2e année commencera le 15 mai par les Chefs-d'œuvres de Paul-Louis Courier (2 vol.). La Bibliothèque nationale paraît le 1er et le 15 de chaque mois. — Les abonnements sont reçus au bureau de la publication, rue Coq-Héron, 3, aux prix suivants: — Pour un an (24 vol.) 8 fr. — Six mois (12 vol.) 4 fr. — Trois mois (6 vol.) 2 fr. — Il est adressé un volume comme spécimen à toute personne qui en fera la demande en envoyant 35 c. en timbres-poste par lettre affranchie.

ILLUSTRATION. JOURNAL UNIVERSEL, rue Richelieu, 60, à Paris. Livraison du 7 mai 1864.

SOMMAIRE: Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Distribution solennelle des prix aux Ecoles de l'Abbasieh (au Caire). — Un drame en mer, nouvelle (suite). — Causerie dramatique. — La Clé des champs. — Salon de 1864. — Les Oursous. — Le dernier livre de Victor Hugo. — Mort de M. Dufosse père.

Gravures: Réception des troupes revenant du Mexique, à Brest. — Distribution des prix aux Ecoles de l'Abbasieh (au Caire): arrivée de S. A. le Vice-Roi. — Arrivée de LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice du Mexique, à Rome. — Visite de LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice du Mexique à S. S. le Pape: arrivée dans la cour du Vatican. — Entrevue de S. S. le Pape et de LL. MM. mexicaines au palais Marsicotti. — Salle de la Conférence de Londres au Foreign-Office. — Salon de 1864 (3 gravures). — La récréation des ours. — Le mois d'avril. — Echecs. — Rébus.

Paris. AFFAIRE DE LA POMMERAIS.

Les débats de l'affaire La Pommerais se continuent devant la cour d'assises de la Seine. Plusieurs témoins ont été entendus, notamment les personnes qui ont assisté M. de Pauw à ses derniers moments. M. Félicité de Pauw, âgée de 14 ans 1/2, a déposé que sa mère se portait généralement bien, quoiqu'elle eût des palpitations. Les révélations des débats sont fort controversées.

L'accusé a fait preuve, comme hier, d'une très-grande présence d'esprit et d'une habileté consommée dans la discussion des faits invoqués contre lui. L'audition des témoins a tenu les audiences de mercredi et de jeudi. Les plaidoires ont commencé hier vendredi, et l'arrêt sera rendu probablement dans la soirée d'aujourd'hui.

Les ambassadeurs japonais sont partis aujourd'hui pour Cherbourg, où ils doivent visiter l'établissement maritime et militaire.

Pour extrait: A. LATOUR.

Pouilly, le 12 juillet 1863.

Votre excellente Graine de Moutarde blanche m'a fait un bien immense. Je continue d'en prendre, et il me serait, je crois, bien difficile de m'en passer. Je distribue partout de vos brochures; déjà j'ai fait des prosélytes et je vais tâcher d'en accroître le nombre.

H. MOREAU.

**M. RUAUD, M<sup>e</sup> dentiste.**

Fait tous les ouvrages les plus difficiles de la prothèse dentaire; ses pièces artificielles sont garanties et artistement adaptées à la bouche, montées sur platine et or. Il n'emploie que les nouvelles dents d'après perfectionnées, elles sont sans fin pour la durée. Peu de dentistes les emploient, faute de capacité. M. Ruau conserve les dents malades quand il y a possibilité, ayant appris toutes les connaissances que réclame son art difficile, que beaucoup pratiquent et que peu connaissent. M. Ruau, ne saurait en imposer par le charlatanisme. Il redresse parfaitement les dents chavahées des enfants. Rue de la Préfecture, à Cahors.

**RÉVOLUTION ÉCONOMIQUE DANS LA PRESSE.**

**LE GLOBE**

Journal quotidien, grand format, contient :  
1° Un journal politique, littéraire, etc.  
2° Un journal reproducteur des articles des jour-

naux parisiens ;  
3° Un journal judiciaire, les procès du jour ;  
4° Une revue des journaux amusans de Paris. Un an, 48 fr. ; — Six mois, 25 fr. ; — 3 mois, 13 fr. On s'abonne à Paris, rue Coq-Héron, 5.

**SAISON DE PRINTEMPS.**

Les personnes qui ont l'habitude de se purger au printemps, celles qui craignent le retour de *maladies chroniques* ou d'être incommodées par le *sang ou les humeurs*, trouveront dans le *CHOCOLAT DE DESBRIÈRE*, un purgatif agréable et très efficace. Il se vend dans les Pharmacies. (Exiger sur chaque boîte la signature *DESBRIÈRE*, car il y a des imitations.)

**RHUMES, GRIPPE, IRRITATIONS**

La supériorité incontestable et l'efficacité certaine du SIROP et de la PATE de NAFÉ de DELANGRENIER ont été constatées par 50 médecins des hôpitaux de Paris, membres de l'Académie de médecine et par un rapport officiel de MM. BARRUEL et COTTEURAU, chimistes de la faculté de Paris. — Dépôts dans toutes les pharmacies.

**ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

*Naissances.*  
12 mai Delrieu dit Delord (Benjamin-Alexandre), rue St-Maurice.  
12 — Lonjou (Célestine-Marie), rue du Château.  
12 — Péret (Joseph-Henri), rue de la Mairie.  
13 — Gizard (Lucie), rue des Variétés.  
14 — Garrigues (Jean), St-Henri.  
*Décès.*  
13 — Cossé (Jean), cloutier, 75 ans, célibataire, à Regourd.

43 — Massé dit Nestier (Charles-Théophile), aspirant surnuméraire, 20 ans, place au Bois.  
43 — Garrigues (François-Eugène), 3 ans, rue des Elus.

**FOIRE DE CAHORS.**

Marché aux grains. — Lundi, 2 mai 1864.

Hectolitres exposés en vente.	Hectolitres vendus.	PRIX moyen de l'hectolitre.	POIDS moyen de l'hectolitre.
Froment	687	1 <sup>re</sup> q. 48 75 2 <sup>e</sup> » 48 12 3 <sup>e</sup> » 47 50	78 k. 240
Maïs	496	45	12 <sup>e</sup> 07

**BULLETIN FINANCIER.**

**BOURSE DE PARIS.**

12 mai 1864.

au comptant :	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100	66 50	»	» 05
3 p. % emprunt de 1864.	66 70	»	»
4 1/2 pour 100	93	»	» 40
13 mai.			
3 pour 100	66 65	» 45	»
3 p. % emprunt de 1864.	66 75	» 05	»
4 1/2 pour 100	93 05	» 05	»
14 mai.			
3 pour 100	66 80	» 25	»
4 1/2 pour 100	94 50	4 45	»

**PREFECTURE DU LOT.**

Arrondissement de Cahors.

Commune de Montcléra.

Cession de terrain pour l'établissement du chemin vicinal d'intérêt commun, numéro 58, du Pétaigié à Villefranche.

**EXPROPRIATION**

POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Exécution de l'article 15 de la loi du 3 mai 1841.

**Avis au Public.**

Par acte passé devant monsieur le Maire de la commune de Montcléra, le sieur Antony (Jean), de Montcléra, a cédé au département pour l'établissement du chemin vicinal d'intérêt commun, n° 58, du Pétaigié à Villefranche,

**Savoir :**

1 are 00 centiares de terre (section B, n° 61).  
3 ares 00 centiares de terre (section B, n° 33).  
1 are 80 centiares de terre (section B, n° 37).  
2 ares 40 centiares de pré (section B, n° 38).  
5 ares 60 centiares de terre (section A, n° 746).  
moyennant la somme de six cent quarante-trois francs, ci. (643 fr.).  
Fait en l'Hôtel de la Préfecture, à Cahors, le 11 mai 1864.

Le Préfet du Lot,

chevalier de l'ordre impérial de la Légion d'Honneur,

Signé : Ch. DE PEBEYRE.

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

**Ouverture des ATELIERS et SALON de la**

**PHOTOGRAPHIE HONORÉ**

Portraits de toutes dimensions, Reproductions, Paysages.

SPÉCIALITÉ de Portraits dits Carte de visite, d'une exécution et d'un fini complets.

**BOULEVARD SUD, MAISON MIRC, PHARMACIEN**

Salon d'Exposition au 1<sup>er</sup> étage.

**AU BON MARCHÉ**

**MARGAT Frères et PELET**

COURS FÉNELON.

**OUVERTURE DE LA SAISON D'ÉTÉ.**

Mise en Vente de toutes les Nouveautés de la saison à des prix exceptionnels.

**NOUS CITERONS COMME EXEMPLE :**

Une grande affaire fantaisie pour robes en 80 centim <sup>es</sup> de large, valant de 1 fr. 40 à 1 fr. 50, mise en vente à.....	75 <sup>c</sup>	300 pantalons d'Elbeuf, ne valant pas moins de 12 à 13 fr. le mètre, mis en vente à.....	7 50 <sup>c</sup>	1,200 foulards soie vendus dans toutes les maisons 3 fr. 50 à 4, offerts à.....	1 95 <sup>c</sup>	300 confections demi-saison, en très-belle qualité, offertes à. 12 »	
60 pièces alpaga quadrillé, ne valant pas moins de 1 fr. 75 <sup>c</sup> , offertes à.....	» 95	500 Ombrelles, taffetas nouveauté, valant partout 6 fr. à 7 fr., mises en vente à.....	2 95	20 pièces taffetas noir, tout cuit de 63 centimètres de largeur, article fort et brillant, qualité de 6 fr. le mètre, mises en vente à.....	4 50	200 confections, modèles riches, vendus partout 45 à 50 fr., mises en vente à.....	32 »
Une forte partie Poil de Chèvre, en très-belle qualité, valant		1,000 cravates pour homme en très-belle qualité, vendues.	» 45			500 jupons nouveauté, valant dans toutes les maisons 6 à 7 fr. vendus.....	3 25

**Prix-Fixe. — ENTRÉE LIBRE**

POUR VENDRE BEAUCOUP, VENDRE BON ET BON MARCHÉ

Aux Fabriques de France

**MAISON GREIL**

À CAHORS, sur les Boulevards, Maison Cournou, à l'angle de la rue Fénélon.

HABILLEMENTS TOUS FAITS

ET SUR MESURE

Formes élégantes et gracieuses, étoffes de la plus grande fraîcheur et de la plus haute nouveauté, confection d'un fini parfait, modicité de prix surprenante.

**L'ART DE DÉCOUVRIR LES SOURCES**

par M. l'abbé PARAMELLE, 4 vol. in-8° de 452 pages, orné de figures, 2<sup>e</sup> édition, se vend à Cahors, chez M. Calmette, libraire..... 5 fr.

**1<sup>er</sup> TRAITÉ PRATIQUE COMPLET DES MALADIES**

**DES VOIES URINAIRES**

et de toutes les infirmités qui s'y rattachent chez l'homme et chez la femme : à l'usage des gens du monde. — 9<sup>e</sup> édition : 4 volumes de 900 pages, contenant l'anatomie et la physiologie de l'appareil uréthro-génital, avec la description et le traitement des maladies de vessie, rétrécissement, pierre, gravelle; illustré de

**314 FIGURES D'ANATOMIE**

par le docteur JOZAN, 182, rue de Rivoli;

2<sup>e</sup> Du même auteur : D'UNE CAUSE PEU CONNUE

**D'ÉPUISEMENT PRÉMATURÉ**

suite d'abus précoces, d'excès; procédé de considérations sur l'éducation de la jeunesse, sur la génération dans l'espèce humaine. 2<sup>e</sup> édition, 4 volumes de 600 pages, contenant la description de la maladie, du traitement et de l'hygiène, avec de nombreuses observations de guérison; impuissance, stérilité.

Prix de chaque ouvrage : 5 fr. et 6 fr. par la poste, sous double enveloppe; en mandat ou en timbres. Chez l'auteur, docteur JOZAN, 182, rue de Rivoli; Masson, libraire, 26, rue de l'Ancienne-Comédie, et chez les principaux libraires. A l'aide de l'un ou de l'autre de ces livres, tout malade peut se traiter lui-même et faire préparer les remèdes chez son pharmacien.

**LEPETIT J<sup>ne</sup>**

Rue de la Liberté, à Cahors.

ÉPICERIES | PORCELAINES  
COMESTIBLES | CRISTAUX

**CHOCOLAT**

de SEUBE, aîné, de Bagnères-de-Luchon, de LOUIT, de MENIER, etc.

**LAMPES ET HUILE**

DE

**PETROLE**

**LAMPE PERPETUELLE**

à l'HUILE de PETROLE, autorisée pour le sanctuaire. — 75 0/0 d'économie sur les anciennes veilles.

**GOUTTE, RHUMATISME GOUTTEUX.**

Traitement infailible par les SELS de LITHINE et les PILULES AMÉRICAINES de Ch. LE PERDRIEL, pharmacien, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 54, Paris. (Envoi franco de la Brochure.)

Vente au détail : Pharmacie LE PERDRIEL, faubourg Montmartre, 76. — Dépôt dans toutes les pharmacies de France et de l'étranger.

**ROB BOYVEAU LAFFECTEUR**

Le Rob végétal du docteur BOYVEAU-LAFFECTEUR, seul autorisé et garanti véritable par la signature GIRAudeau SAINT-GERVAIS, guérit radicalement sans mercure, les affections de la peau, dartres, scrofules, suite de gale, ulcères, accidents de couches, de l'âge critique et de l'acreté des humeurs, les maladies syphilitiques, récentes; invétérées ou rebelles au copahu, au mercure et à l'iode de potassium. — Consultations gratuites, par correspondance, au cabinet du docteur GIRAudeau SAINT-GERVAIS, 12, rue Richer, à Paris. — Chez les pharmaciens et droguistes de France.

**GOITRES, SCROFULES, GLANDES engorgées**

et affections lymphatiques, guéris par la POUDE de SENCY-BAZIERE, approuvée par l'Académie de Médecine, autorisée par le gouvernement. Dépôt général, chez MM. BAZIERE FRÈRES, 24, rue Rambuteau, à Paris. Le flacon 5 fr., la topique 2 fr.

**A Vendre à Bordeaux**

cause de santé et position faite, un très-bel ÉTABLISSEMENT fondé il y a 10 ans par le propriétaire actuel, articles d'utilité dont la vente est de toutes saisons. — Position très-avantageuse. — S'adresser à Bordeaux, N° 11, rue Bardineau, à M. Lebecchon, rentier, qui est chargé de donner les renseignements. (Affranchir.)

**A VENDRE**

Voitures à deux et à quatre roues en tout genres, toutes confectionnées d'avance, bien finies, bien conditionnées garanties à toute épreuve, à de très bas prix. — Voitures d'occasion. S'adresser à M. SÉVAL, carrossier, à Cahors.

**AVIS AUX AGRICULTEURS**

**GUANO D'ALGÉRIE**

pulvérisé, sur fin.

Pour la culture des tabacs et pour la vigne ainsi que pour toute sorte d'arbres fruitiers, le Guano d'Algérie rivalise avec celui du Pérou, employé par quantité égale. Prix : 24 fr. les 100 k. ou 12 fr. les 50 kilos.

Il est bien à remarquer aussi que le Guano d'Algérie, loin d'épuiser le sol, le fertilise au contraire et est pour lui un précieux engrais.

Un Guano spécial pour les prairies artificielles et naturelles et toute plante légumineuse, au prix de 3 fr. 50 c. les 50 k; Plâtre à marner, à 2 fr. 10 c. et Plâtre pour cloison et pour plafonds, à 2 fr. 50 c. les 50 k. Le tout donné à l'épreuve, toujours chez M. BÉDÉ, menuisier, rue Impériale, à Cahors, et à ses entrepôts :

- A Mercuès, chez M. le Maire ;
- A Larroque, chez M. Bonnemort ;
- A Vers, chez M. Magneval, aubergiste ;
- A Bousquet, chez M. Moles, menuisier ;
- A Douelle, chez M. Arnaudet, dit Jarnaye, aubergiste.

Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.